

LES JANSENISTES DU XVIII^e SIECLE
D'APRES LES RECUEILS DES ACTES D'APPEL
DE GABRIEL-NICOLAS NIVELLE

par Dominique DINET
et Marie-Claude DINET-LECOMTE

En 1757 était publié à Cologne un ouvrage intitulé : *La Constitution Unigenitus déferée à l'Eglise universelle, ou Recueil général des actes d'appel interjetés au Concile général de cette constitution et des lettres Pastoralis officii ; avec les arrêts et autres actes des Parlements du royaume qui ont rapport à ces objets*, comprenant trois tomes en quatre gros volumes in-folio. Un clerc janséniste, Gabriel-Nicolas Nivelles (1687-1761) en était l'auteur, d'autant mieux placé pour cela qu'il joua un rôle actif, dès 1717, alors qu'il était attaché en tant que diacre (1) au clergé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris (2), dans le rassemblement et l'enregistrement de ces documents auprès du greffe de l'officialité de la capitale (3).

Depuis longtemps, ce livre a retenu l'attention des historiens, qui en ont plus ou moins tiré profit. Déjà au XVIII^e siècle son importance n'avait pas échappé aux observateurs avertis : les archives du clergé de France le possédaient (4). Plus près de nous, Augustin Gazier et Edmond Préclin se sont appuyés sur lui, le premier pour montrer la force des appelants (5), le second pour étudier leur répartition à travers la France (6). Ultérieurement, le même historien reconnaissait cependant l'imperfection de la carte obtenue (7), tandis que d'autres, dont René Taveneaux, relevaient des lacunes dans le travail de Nivelles (8) et invitaient à le compléter en recourant à différentes sources (9).

Néanmoins, après vérification, il nous a semblé que le *Recueil* de Nivelles présentait l'intérêt majeur de livrer à lui

seul la masse la plus considérable des *appelants* de l'ensemble du royaume et de suivre l'attitude du plus grand nombre durant les années 1717-1728. Il conviendrait même d'en publier la liste (10) ; cela rendrait de très grands services.

Bien entendu, au préalable, des précautions et des réserves s'imposent. Nous le rappellerons. Ensuite nous pourrions dresser une carte des « jansénistes » de ce temps, tenter d'apprécier leur poids réel dans le clergé de l'époque, examiner leur constance ou leur inconstance, observer la part des séculiers, celle des réguliers... Ajoutons, ce qui pourrait faire l'objet d'une autre communication, qu'une analyse des textes des appels transcrits par Nivelles, non seulement nous informerait de la théologie des appelants, mais surtout nous aiderait à mieux comprendre la diversité de leurs appels et donc l'extrême variété des positions « jansénistes » du XVIII^e siècle.

**

En effet une étude critique du recueil de Nivelles doit d'abord tenir compte de cette réalité, notamment lorsqu'on lui reproche ses omissions. On peut être janséniste de sentiment ou de cœur, être hostile à la bulle *Unigenitus*, sans aller jusqu'à l'appel, acte public, engagement susceptible de passer pour une désobéissance, une rébellion contre des autorités (au moins celles du roi et de Rome), d'où l'abstention prudente des bénédictins de Toul en 1717-1718 (11).

De même, on a déjà souligné la faible présence des religieuses dans l'ouvrage de Nivelles (12). Lui en faire grief, c'est oublier la moins bonne perméabilité des communautés féminines aux débats extérieurs, la réserve de beaucoup devant des querelles théologiques qui ne les passionnaient pas toujours, les dépassaient parfois et dont elles craignaient justement les conséquences, à l'image des Ursulines de Cravant, menacées de suppression, dont la supérieure déclarait en 1736 :

« A l'égard des affaires de la Constitution, j'ai l'honneur de vous dire que nous ne nous en sommes jamais mêlées, ni n'en avons jamais parlé chez nous. Nous nous réduisons à faire des vœux au ciel pour la paix de l'Eglise et comme de pauvres filles simples nous ne nous attachons qu'à la pratique de notre règle (13). »

Dans d'autres monastères de femmes, la sympathie pour les jansénistes et leurs idées s'est exprimée non pas tellement à propos de la bulle, mais davantage à l'occasion de la condamnation et de l'exil de Jean Soanen ou de l'introduction d'un nouveau catéchisme, comme dans le diocèse de Sens sous l'épiscopat de Languet après 1730 (14).

Plus généralement, la confrontation entre les appelants recensés par Nivelles et ceux révélés par de minutieuses enquêtes locales est plutôt favorable à notre auteur. Certes en Lorraine comme dans les évêchés de Boulogne et de Troyes (15) leur nombre exact apparaît légèrement plus élevé. En revanche, à Blois (16), à La Rochelle (17), en Bretagne (18), en Guyenne (19) ou à Auxerre (20), des recherches récentes aboutissent à des résultats presque identiques.

Mais du côté des congrégations et des ordres religieux, Nivelles, malgré d'indéniables efforts, n'a sans doute pas enregistré la totalité des appels (21). Quelques lacunes sont probables pour l'Oratoire (22) et les Bénédictins de Saint-Maur (23), certaines pour les Bénédictins de Saint-Vanne (24) et, dans une moindre mesure, pour les Pères de la Doctrine Chrétienne (25).

Nous pouvons donc affirmer que ce recueil fournit une masse d'appels légèrement inférieure à la réalité, mais suffisamment proche de celle-ci (26) pour constituer le document de référence, essentiel et irremplaçable.

Il a en outre l'immense avantage d'avoir classé les appelants par diocèse, éventuellement par doyenné, par paroisse (dans le cas de Paris), d'avoir publié et daté soigneusement le texte même de leurs appels. Certes, en distinguant ceux-ci, comme en regroupant souvent les appelants d'un chapitre et systématiquement ceux appartenant à des congrégations et à des ordres religieux, il fut amené à livrer plusieurs fois les mêmes noms, ce qui lui donnait la possibilité d'étoffer en apparence le parti janséniste, satisfaction tardive en 1757, à une époque où sa défaite était consommée. De plus, çà et là, il nomme un appelant à la fois dans son diocèse d'origine et dans celui de sa résidence... Il faut y prêter la plus grande attention, ce qui n'a pas toujours été le cas (27).

Ensuite un examen chronologique très rigoureux de ces listes permet de mesurer la persévérance des appelants, les nouvelles adhésions comme les abandons, au moins pour les

années 1717-1728. Cette période est marquée par la tentative d'une minorité pour imposer la suppression de la bulle *Unigenitus* à la faveur de la Régence. En mars 1717, le premier appel (dit des quatre évêques (28) entraîne quelques prélats, trois facultés de théologie (dont la Sorbonne), la majorité du clergé parisien, des groupes d'ecclésiastiques dans 36 diocèses, des abbayes et de nombreuses maisons de congrégations séculières. La réponse brutale de Clément XI (les lettres *Pastoralis officii*) et l'acte d'appel du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, rendu public à l'automne 1718, donnent un nouvel élan au mouvement, qui touche, intégralement, 45 diocèses (29), agite ordres et congrégations, fait réagir les Parlements (30), mais n'obtient pas, et de beaucoup, la majorité dans le clergé français. Dès lors, le repli est rapide : les protestations contre « l'accommodement » de 1720 n'interviennent que dans une vingtaine de diocèses et celles, plus courageuses et plus risquées alors que le pouvoir s'est vigoureusement ressaisi, contre le concile d'Embrun et ses suites (1727-1728) n'apparaissent organisées que dans neuf diocèses. Au delà, les manifestations jansénistes sont encore plus limitées. Nivelles en relève jusqu'en 1739. Décentralisées, parfois étroitement locales, associant davantage les religieuses et les laïcs, elles méritent une autre approche, à partir d'autres sources, dont les *Nouvelles ecclésiastiques* qui prennent en quelque sorte le relais.

Signalons enfin que dans tel ou tel appel l'identification de certains individus demeure délicate, faute de leur prénom et qualité. Cela peut parfois prêter à confusion ou conduire à compter deux fois (ou plus !) le même personnage, si bien que les chiffres obtenus doivent être maniés avec prudence et humilité. Dans ces conditions, prétendre avancer partout le nombre exact des appelants, à l'unité près, relève de l'utopie. De même, une solide connaissance des situations locales est indispensable pour redresser certaines erreurs commises par Nivelles.

*

Ces réserves faites et ces précautions prises, il est assez facile de dresser la carte des appelants, — séculiers et réguliers confondus, par diocèse entre 1717 et 1728, la plupart s'étant

manifestés de 1717 à 1720 (carte n° 1). Le cliché est pris lors de l'apogée du mouvement, au moins au niveau national (31). Mais il convient pour mieux apprécier sa force réelle d'établir une seconde carte prenant en compte la proportion des paroisses concernées (carte n° 2). De la sorte, les 276 appelants du diocèse de Rouen, chiffre non négligeable en apparence, ne représentent qu'une infime minorité. Déduction faite de 79 bénédictins, de quelques autres religieux, chanoines et dignitaires, les 136 séculiers ayant charge d'âmes proviennent de 119 paroisses au sein d'une circonscription qui en comprenait près de 1.400 (32).

De même, lorsqu'on a la chance de posséder une estimation du nombre total des ecclésiastiques d'un diocèse à une date relativement proche de ces appels, le caractère minoritaire du mouvement apparaît nettement, ainsi dans les évêchés (33) de Meaux (6 % des ecclésiastiques), de Senlis (13 %), de Beauvais (20 %), ce dernier étant pourtant considéré comme un bastion janséniste (34). Globalement, lorsqu'il qualifiait de « poignée » ce parti, le Régent exagérait à peine (35) : face à l'ensemble du clergé français, que représentaient les 6.500 ou 7.000 appelants (36) ?

Cependant l'extrême inégalité de leur répartition, leur présence bruyante et massive à Paris (environ le tiers d'entre eux) et dans quelques institutions, leur donnèrent une force infiniment supérieure à leur poids réel, du moins tant que durèrent les hésitations fluctuantes de la politique du Régent.

A Paris, ils entraînèrent, dès 1717, la majorité des paroisses de la ville et du diocèse (37). L'année suivante, l'intervention personnelle du cardinal de Noailles décida un grand nombre de réguliers (641), près des 3/4 des prêtres de la campagne, mais ceux de la ville suivirent inégalement et les chanoines s'abstinrent plus souvent qu'en 1717 (38). Néanmoins les deux premiers appels rassemblèrent 2071 signatures (39).

Les jansénistes en avaient collecté davantage dans le Bassin Parisien, près de 3.000, surtout entre le Vexin, le Beauvaisis et la Champagne. Naturellement, cette masse provenant de 26 diocèses ne pouvait avoir le même impact que les appels parisiens : d'un évêché à l'autre elle variait d'ailleurs très sensiblement (40). Le plus grand succès, 62,5 % des paroisses, fut obtenu dans le diocèse de Châlons, alors gouverné par le frère

du cardinal de Noailles, qui avait organisé en 1718-1719 des réunions à cet effet dans chaque doyenné. A Tours, le chapitre entraîna aussi une courte majorité de clercs. Qu'en fut-il réellement à Laon, où Nivelles nous affirme que les 3/4 des prêtres y adhérèrent (41) ? Ailleurs les résultats furent moins bons, même là où l'évêque se posa en ardent défenseur de la cause, comme Caylus à Auxerre (42) : à peine 30 % des paroisses furent gagnées en 1717-1720, principalement à Auxerre, en Puisaye et dans la vallée de la Loire. Le fait paraît typique : les « pays » sont touchés plus que les diocèses, les zones de Melun et d'Etampes dans l'évêché de Sens (43), le Tonnerrois dans celui de Langres (44), Calais, Guines et leurs environs dans celui de Boulogne... si bien qu'en dehors des rares diocèses où une autorité réussit à donner l'impulsion nécessaire, la diffusion de l'appel ne s'effectue pas en priorité selon les axes de communication, mais selon des critères beaucoup plus complexes, où les relations familiales et personnelles, notamment par les liens noués à l'époque de la fréquentation du séminaire, ont un rôle important.

De là, sans doute, ces régions à faible implantation « janséniste » : Basse-Normandie, Maine, Anjou (sans les oratoriens, leur nombre est infime), Poitou, Berry (45). Cette situation se retrouve en Bretagne orientale et plus au sud, de l'Aunis au Lyonnais, avec cependant une petite phalange à Angoulême, entraînée par l'évêque Bernard de Rezai.

Au-delà commencent les zones de grave échec janséniste avec près de 50 évêchés sans appelant : Bretagne occidentale (à l'exception de quelques mauristes à Quimper), essentiel du Massif Central, Franche-Comté... (46).

Le midi de la France, avec seulement 700 appelants, est terre de contrastes : la Guyenne, plusieurs évêchés pyrénéens (Comminges, Saint-Lizier, Elne...), provençaux (Digne, Grasse, Embrun...) ignorent les appels. Ailleurs, quelques individus, souvent des chanoines, y adhèrent. Tel est le cas dans les diocèses de Bayonne, Dax, Saint-Pons, Viviers, Arles, Fréjus... L'exiguïté de ceux de Marseille et de Toulon accroît l'importance relative des petits groupes d'appelants. Ceux-ci ne comptent vraiment que dans les diocèses de Lectoure, Montpellier et Senez, là où l'épiscopat a joué un rôle premier plan dans la querelle.

A Lectoure, le décès prématuré de François-Louis de Polastron, favorable à l'appel, en octobre 1717, suivi de la vacance du siège, permit l'essor du mouvement, qui toucha plus du tiers des ecclésiastiques (47). Malgré l'éclat de son nom et une foule d'écrits contre la bulle, Charles-Joachim Colbert n'obtint pas un tel résultat à Montpellier : à peine le cinquième de son clergé le suivit (48). Seul, Jean Soanen à Senez entraîna, particulièrement en 1718, une belle majorité : près des 2/3.

En définitive, le jansénisme méridional, au temps des appels, se réduit à quelques îlots. Le phénomène a comme terre d'élection la France du Nord, où il est d'abord parisien, ensuite champenois. Etroitement minoritaire, le mouvement était condamné à l'échec, même si Saint-Simon estimait que la qualité compensait la quantité : là « étaient les prélats les plus doctes, les plus vertueux, les plus désintéressés, les plus pieux et des meilleures mœurs, enfin de vrais pasteurs résidents, travaillant, adorés dans leur diocèse... » (49). Il nous invite à examiner qui étaient ces appelants.

**

En suivant Saint-Simon, distinguons d'abord les évêques, parfois moins vertueux qu'il ne le prétend. Entre 1715 et 1728, 26 au mieux ont combattu la bulle ; s'il fallait tenir compte des hésitations, des rétractations et des retournements de situation à la faveur de la vacance d'un siège, on en obtiendrait moins (50). Ainsi en 1717, six évêques seulement (ceux de Verdun, Pamiers, Condom, Agen, Lectoure, Auxerre) s'associent à l'appel de MM. de Mirepoix, Montpellier, Senez et Boulogne. Les autres interviennent selon les opportunités : les proches et les « créatures » de Noailles réagissent assez vite (51) mais obtiennent des résultats inégaux. Plusieurs prélats semblent avoir heurté les populations et demeurèrent les seuls protestataires de leur diocèse : ainsi à Saint-Papoul, Castres, Agen. Quant à Béthune, solitaire à Verdun en 1717, c'est, selon René Tavenaux, d'abord « un grand seigneur » qui développe un jansénisme épiscopal qui tarit le mouvement (52).

Cette multiplicité des positions doctrinales, présente dans l'épiscopat, l'est davantage encore parmi les autres clercs. Les textes mêmes des appels en témoignent. Unis contre la bulle,

ils divergent très vite ensuite, d'où la fragilité de ce parti très minoritaire. Néanmoins, au départ, l'enseignement d'un séminaire — oratorien de préférence —, des études communes, des solidarités personnelles, familiales, l'appartenance à un corps les ont rassemblés. De là, l'engagement d'une partie des chanoines (de la France du Nord surtout : Tours, Chartres, Orléans, Reims, Laon, Soissons, Beauvais...), du clergé parisien en ville comme à la campagne (où les liens de dépendance se sont manifestés : il y a plus d'appels dans les cures à la collation de l'archevêque que dans les autres) (53), des séculiers d'autres diocèses, des jeunes clercs de la capitale aussi, qui n'ont pas encore accédé à la prêtrise en 1717 et poursuivent leurs études de théologie (54). Ne sont-ils pas les espoirs du « parti » ? Ne vont-ils pas en permettre la pérennité ?

Dès 1720, ceux qui ont donné l'impulsion initiale devront déchanter : les abandons l'emportent très largement sur les fidélités. Une analyse en profondeur montre que, dès 1718, les promoteurs de l'appel n'avaient pas conservé tous les signataires de l'année précédente, phénomène masqué au niveau de la totalité des appels par l'ampleur des nouvelles adhésions. Mais celles-ci ont été souvent éphémères, sans doute à cause de l'échec global du mouvement. Les plus fidèles semblent avoir été les curés, mieux protégés par le système bénéficial, aussi bien à Paris (55) qu'en province.

Quant à la qualité des appelants, vantée par Saint-Simon, vite impressionné par la masse des bacheliers, licenciés et docteurs de Sorbonne, il convient de ne pas l'exagérer. C'est simplement une caractéristique du clergé de la capitale. En province, les gradués des universités paraissent avoir majoritairement boudé les appels (56).

De leur côté, les réguliers et les membres des congrégations séculières y ont inégalement répondu, tout en fournissant environ 35 % des cohortes « jansénistes » du moment. Parmi eux, les bénédictins de Saint-Maur (plus de 900 appelants) et de Saint-Vanne constituèrent nettement le groupe le plus important. Notons cependant que les provinces méridionales chez les mauristes rejetèrent massivement l'appel, qui fut quasi ignoré pas l'observance de Cluny. Aucun vanniste de Franche-Comté n'y adhéra (57).

En revanche, plus de 500 oratoriens, de presque toute la France, s'y précipitèrent. Par leur présence dans quelques séminaires, ils furent considérés comme des propagandistes de la « cause », ce qui leur valut bientôt d'être chassés de la plupart de ces institutions par les prélats « constitutionnaires » (58).

L'influence des génovéfains appelants (environ 280) se limita au Bassin parisien, où ils occupaient de nombreux prieurés-cures. De même, les appelants des autres familles religieuses proviennent d'abord de Paris (ainsi les dominicains : 138 sur 169), de Champagne, de Bourgogne (59), accessoirement de Normandie et de Picardie. Dans les autres provinces, particulièrement celles du midi, ce sont des isolés : deux doctrinaires à Tarbes, un lazariste à Marseille... Soulignons au passage l'extrême rareté des cisterciens et celle des moines mendiants (un seul capucin, un ou deux cordeliers, aucun recollet...) déjà constatée à l'époque (60).

Quelque réserve que l'on puisse faire à propos de la place des religieuses dans l'ouvrage de Nivelles, on pourrait certainement ajouter, parmi les réfractaires à l'appel, les bénédictines, les cisterciennes, les clarisses, les récollettes, les annonciades, les visitandines (61), l'immense majorité des carmélites (62). En revanche, les ursulines (63), les sœurs de la congrégation de Notre-Dame, quelques hospitalières (notamment parmi les augustines) (64) ont été, sinon appelantes, du moins tentées çà et là par le jansénisme et ses positions sacramentelles.

Notons pour terminer la présence volontairement limitée des laïcs dans ces recueils. Quatre noms sont mentionnés au cours du chapitre relatif au diocèse de Senez pour avoir subi les rigueurs de la persécution postérieure au concile d'Embrun (65). Cinq autres figurent après les actes des religieuses contre la bulle. L'auteur indique qu'il s'agit de « laïcs distingués par leur piété pour s'unir à l'appel » (66). Ce très petit nombre paraît significatif : contester un texte pontifical demeurer l'affaire des ecclésiastiques, éventuellement des corps constitués du royaume (dont les Parlements), jugés utiles. Néanmoins y associer quelques fidèles, inconnus du public, ne vise-t-il pas à déplacer le terrain de la lutte, preuve supplémentaire de l'échec des promoteurs des appels de 1717 et des années suivantes ?

*
**

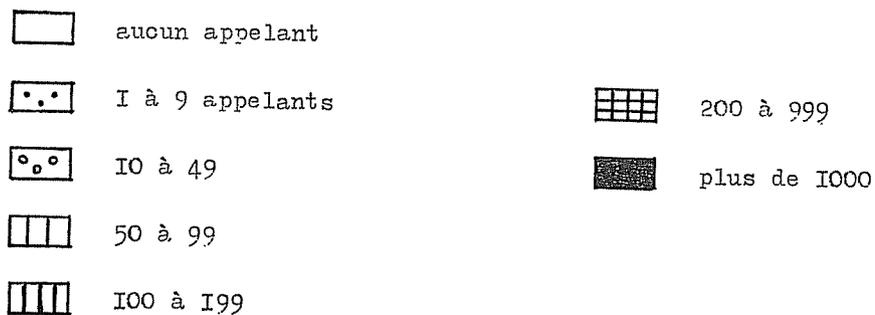
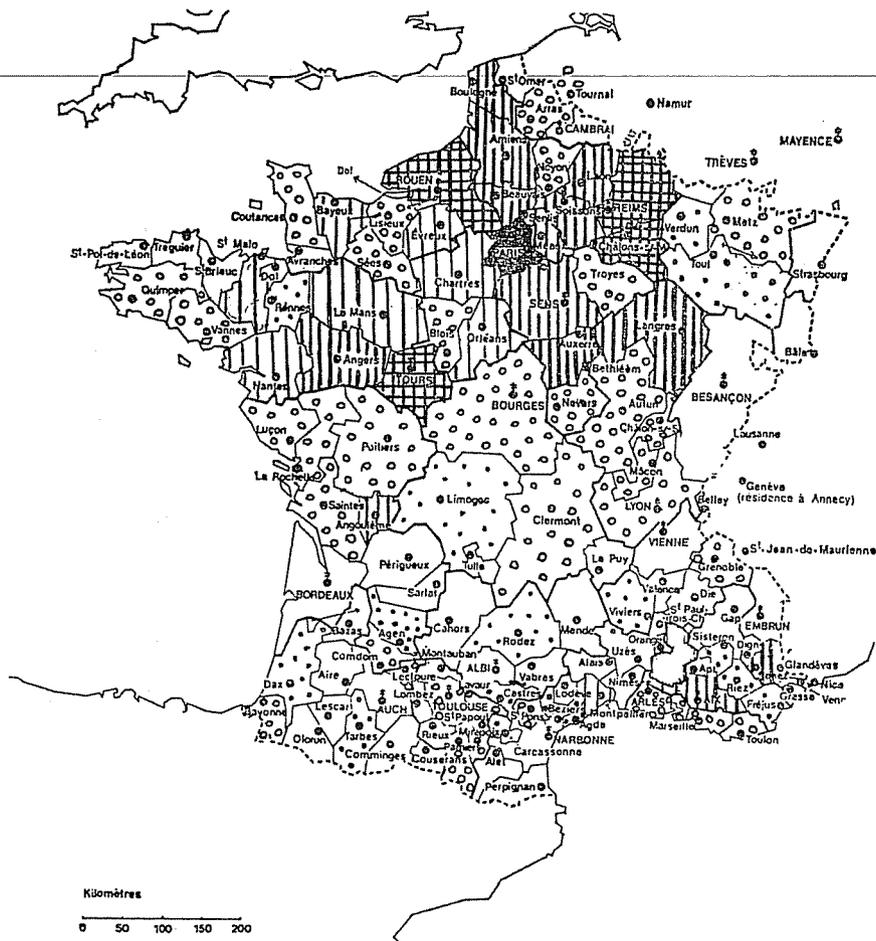
Il est certain que, malgré l'énorme masse des noms rassemblés ici par Nivelles avec méthode, soin, honnêteté, les appelants n'ont représenté dans le clergé français qu'une faible minorité : au mieux 5 % des ecclésiastiques de 1720, minorité fragile, divisée (voyez les textes des appels), instable (l'échec démobilise), d'où l'attention au moindre signe du Ciel après 1728, recours ultime (67), recours eschatologique. Les miracles obtenus par l'intercession du diacre Pâris apparaissent non seulement comme des réponses à la réclusion de Soanen, mais encore comme la revanche de la défaite subie en 1717-1720. Egalement en 1728, les *Nouvelles Ecclésiastiques* prennent le relais des appels défaillants. Ce nouveau mode de combat, destiné à gagner l'opinion à défaut du clergé, est bien adapté (car insaisissable) à la politique de rigueur d'un Etat qui avait hésité, flotté et laissé faire, puis était revenu, là comme ailleurs, aux méthodes de Louis XIV.

En dépit d'une situation difficile, cette minorité de plus en plus réduite ne s'est pas éteinte rapidement. Sa très mauvaise répartition dans l'espace, sa force en quelques endroits dont Paris, les appuis épiscopaux et parlementaires conservés, le talent, la jeunesse, la foi surtout d'une partie de ses membres lui ont permis de durer, tout comme le souci de l'Eglise et de l'Etat d'observer des limites dans leur répression du jansénisme.

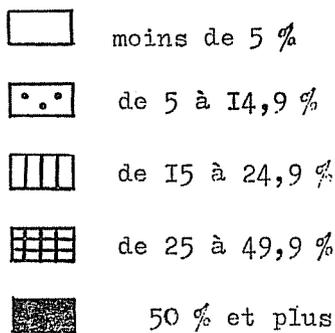
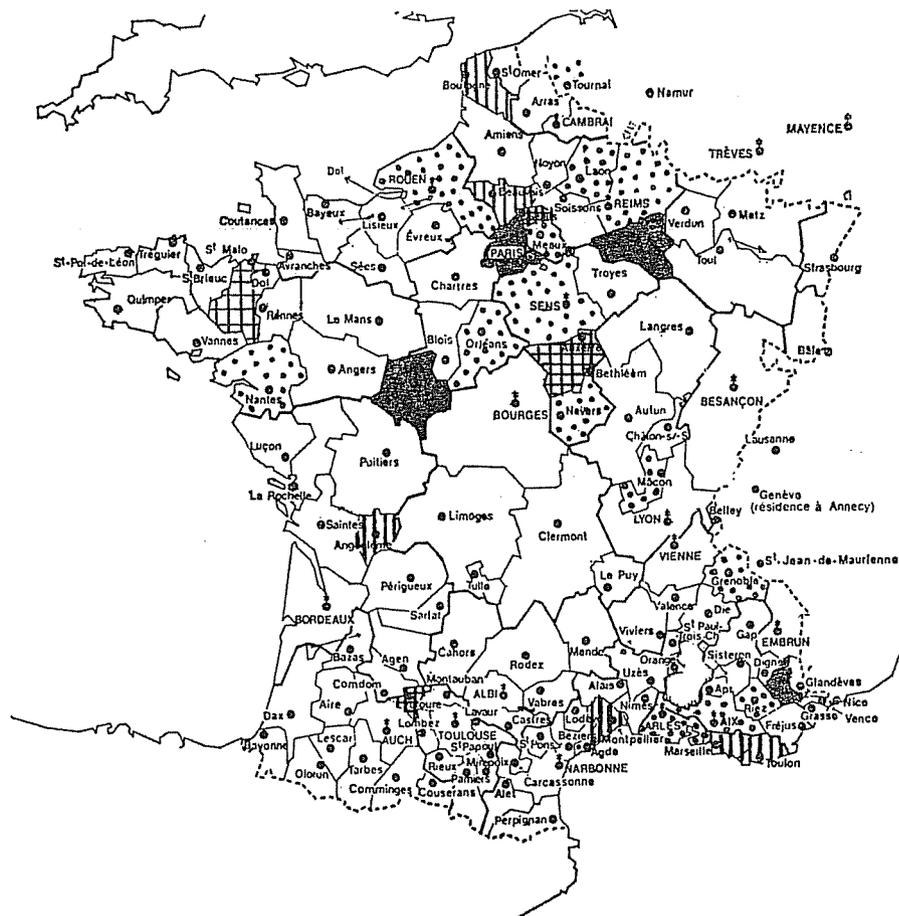
Pour connaître celui-ci au temps de la Régence, sa géographie, sa théologie, ses mutations, ses adeptes, les recueils de Nivelles constituent une source majeure, irremplaçable, même si elle doit être complétée. Elle nous apprend beaucoup (68). Elle nous rappelle enfin que les élites nombreuses du clergé du début du XVIII^e siècle, appelants et constitutionnaires, à travers ce débat autour de la bulle *Unigenitus*, ont parfaitement assimilé la culture héritée de la Réforme catholique et l'ont portée à un très haut niveau. De ce point de vue, ces textes, les signatures qui les accompagnent, marquent aussi un sommet.

Dominique DINET,
Marie-Claude DINET-LECOMTE.

I. Les appelants au XVIII^e siècle



II. Le poids des appelants au XVIII^e siècle
 (% des paroisses touchées dans chaque diocèse).



NOTES

1) Nivelles est toujours qualifié ainsi dans les actes d'appel qui lui sont alors transmis. Curieusement, la plupart des notices biographiques qui lui ont été consacrées font mention de son ordination à la prêtrise en 1712 (ainsi J. Carreyre dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. XI-I, Paris, 1931, col. 677, ou J.R. Armogathe dans *Catholicisme. Hier. Aujourd'hui. Demain*, t. IX, Paris, 1982, col. 1292), non indiquée en revanche dans la *Biographie universelle de Michaud*, t. XXX, p. 607-608.

2) Sa signature, en qualité de diacre, figure au bas de l'acte d'appel du clergé de cette paroisse en 1717 comme en 1718 (*op. cit.*, t. I, p. 90 et 219).

3) Ainsi pour Jacques Fouillou, diacre du diocèse de La Rochelle, à Amsterdam en 1717 (t. II, vol. 2, p. 29), plusieurs chanoines d'Avallon (*ibid.*, p. 49), Joseph Delhom, prêtre du diocèse de Toulouse en 1719 (*ibid.*, p. 192)... Or les seuls registres du greffe de l'officialité diocésaine de Paris conservés ne concernent pas cette période.

4) Un des exemplaires de la Bibliothèque Nationale (cote Fol. Ld 3. 155) en provient.

5) A. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, Paris, 1924, t. I, s'en inspire sans le citer, p. 260-261, et y voit une source de premier plan (p. 322), tout en exagérant le nombre des appelants.

6) E. Préclin, *Les Jansénistes du XVIII^e siècle et la Constitution civile du clergé. Le développement du richérisme. 1713-1791*, Paris, 1928, p. 83-88 avec une carte hors-texte.

7) Aussi bien dans *Le XVIII^e siècle* (Coll. Clio), 1^{re} partie, Paris, 1952, p. 412, que dans *l'Histoire de l'Eglise*, t. XIX/I, *Les luttes politiques et doctrinales aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1955, p. 235.

8) R. Taveneaux, *Le Jansénisme en Lorraine. 1640-1789*, Paris, 1960, p. 426.

9) Actes d'appel du fonds de la Bastille (Bib. Arsenal, Paris), lettres de la collection Languet (Sens), actes d'appel rassemblés en Hollande (pièces 4291 à 4578 de l'*Inventaire* publié par J. Bruggeman & Van de Ven, La Haye, 1972).

10) Nous espérons réaliser prochainement ce projet.

11) R. Taveneaux, *op. cit.*, p. 432.

12) Ainsi M.J. Michel, « Clergé et pastorale janséniste à Paris, 1669-1730 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1979, p. 178.

13) Lettre adressée à un parent d'un membre de la Commission des Secours : Arch. Nationales, G 9, 130, dossier 18. Sur ce couvent : D. Dinet, *Vocation et Fidélité*, Paris, 1988 (voir l'index).

14) D'où l'opposition de plusieurs communautés enseignantes et hospitalières : Arch. Dép. Yonne, G 194, 196 et 197. A ce sujet : D. Dinet, « Les visites pastorales du diocèse de Sens aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bourgogne*, t. LIX, 1987, p. 47-51, et « L'archidiaconé d'Etampes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Paris et Ile-de-France*, t. 39, 1988, p. 275-277.

Nivelles s'en fait également l'écho, à propos des seuls séculiers de ce diocèse, deux fois plus nombreux à protester contre le *Catéchisme* de Languet en 1731 qu'à signer l'appel de 1717 contre la bulle (t. II, vol. 2, p. 165-174).

Plus généralement, il nous semble que le jansénisme des religieuses se manifeste surtout par une opposition à l'épiscopat lorsque celui-ci veut leur imposer une soumission totale à la bulle ou un confesseur qui l'exige. Nous y reviendrons dans D. Dinet, *Réguliers et vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon. XVII^e-XVIII^e siècles* (Thèse de Doctorat d'Etat, en cours).

15) Pour la Lorraine : R. Taveneaux, *op. cit.* ; pour Boulogne : A. Playoust-Chaussis, *La Vie religieuse dans le diocèse de Boulogne au XVIII^e siècle*, Arras, 1976, p. 101 (aboutit au même nombre en 1717, mais en rencontre davantage ensuite). A Troyes, A.E. Prevost, *Le Diocèse de Troyes, histoire et documents*, Domois, 1926, t. III, p. 76, en dénombre une trentaine de plus que Nivelles.

16) J. Ferté, « Le jansénisme du XVIII^e siècle », *Histoire religieuse de l'Orléanais* (dirigée par J. de Viguierie), Chambray, 1983, p. 207, rencontre les mêmes appelants que Nivelles.

17) Même chose à La Rochelle, à partir de sources différentes : L. Perouas, *Le Diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724*, Paris, 1964, p. 376.

18) Pour le diocèse de Saint-Malo, convergence entre Nivelles et C. Berthelot du Chesnay pour le chapitre cathédral. Pour les curés réunis en synode, Nivelles avoue ne pas avoir retrouvé d'acte (t. II, p. 516). C. Berthelot du Chesnay y est parvenu : 77 appelants pour 165 paroisses (*Les prêtres séculiers en Haute-Bretagne au XVIII^e siècle*), Rennes, 1984, p. 589 et 602). Ils n'ont pas été pris en compte dans la présente étude.

19) P. Loupes, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1985, p. 332-333, note, comme Nivelles, la rareté des jansénistes.

20) Recherche de D. Dinet, notamment dans Arch. Dép. Yonne, G 1853. Le livre de P. Ordioni, *La Résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre (1704-1760)*, Auxerre, 1932, n'apporte aucun chiffre.

21) Nivelles, ayant souvent utilisé des copies de délibérations capitulaires de ces différents corps, n'a pas toujours enregistré certains actes isolés qui lui ont échappé, signe de son honnêteté d'une part, de l'imparfaite organisation du « parti » janséniste d'autre part, surtout à ses débuts.

22) W. Frijhoff & D. Julia, « Les Oratoriens de France sous l'Ancien Régime. Premiers résultats d'une enquête », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXV, 1979, p. 258-264, n'ont pas recherché tous les appelants, mais la proportion de ceux-ci parmi l'ensemble des oratoriens en 1729. Voir aussi leur communication à ce colloque.

23) Dom Martène, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, éd. Dom Charvin, t. IX, Ligugé-Paris, 1943, p. 59-78, utilisant aussi les cartons L 15 et 16 des Arch. Nationales.

24) Comme l'a montré R. Taveneaux, *op. cit.*, p. 401 et suivantes.

25) J. de Viguierie, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime. Les Pères de la Doctrine Chrétienne en France et en Italie. 1592-1792*, Paris, 1976, p. 424-428.

26) A 10 % près, vraisemblablement.

27) M.J. Michel, *op. cit.*, dans sa « méthodologie » (sic), retient d'abord le nombre total des signatures (p. 179) et raisonne à partir de cette donnée, ce qui n'a guère d'intérêt, aboutit à confondre appelants et appels et complique inutilement la question. Heureusement la fin de l'article est construite sur de meilleures bases.

28) Ceux de Mirepoix, Senes, Montpellier et Boulogne. Plus généralement, sur cette histoire, le livre essentiel demeure : J. Carreyre, *Le Jansénisme durant la régence*, Louvain, 1929-1933, 3 vol.

29) Cela ne correspond pas exactement à 9 diocèses supplémentaires, car certains appels de 1717 n'ont pas été renouvelés en 1718-1719, ainsi à Grenoble, Metz, Clermont... De même, dans les ordres et congrégations,

certaines maisons ont fourni des appelants en 1717, d'autres en 1718 ou 1719. Il est donc nécessaire pour la clarté de la cartographie de regrouper tous les appels de cette période, en évitant soigneusement de compter plusieurs fois les mêmes personnes.

30) Ces textes occupent le 4^e volume de Nivelles (ou t. III). Il n'en sera pas question ici. Sur le jansénisme des parlementaires parisiens : F. Bluche, *Les Magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, 1986, p. 193-198 (à peine 1/4 y est favorable. Ils sont d'abord gallicans).

31) En effet, grâce à la protection d'évêques comme Caylus à Auxerre ou Bossuet à Troyes, des diocèses ont servi ultérieurement de refuge et compté plus de jansénistes vers 1730 qu'en 1717-1718.

32) Chiffre avancé par M. Venard dans le *Répertoire des visites pastorales de la France. Anciens diocèses*, t. IV, Paris, 1985, p. 69. *L'Almanach royal* en retient 1388.

33) *Mémoires des intendants sur l'état des généralités dressés pour l'instruction du Duc de Bourgogne*, t. I, *Mémoire de la généralité de Paris*, publié par A.M. de Boislisle, Paris, 1881, p. 105. Les chiffres fournis peu avant 1700 me paraissent encore valables vers 1717, au moins pour un ordre de grandeur.

34) P. Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, 1960, t. I, p. 200.

35) Dans une discussion avec Saint-Simon en 1717 (Saint-Simon, *Mémoires*, éd. G. Truc, Paris, 1966, t. V, p. 534). Plus près de nous, même constat de L. Cognat, *Le Jansénisme*, Paris, 1961, p. 105.

36) 7.000 en comptant (généreusement !) les omissions possibles de Nivelles. Quant au clergé, il doit comprendre alors entre 130 et 150.000 personnes (à ce sujet : Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France*, Paris, 1778, p. 100-102).

37) A lui seul, le curé d'Asnières, Jube, connu pour ses initiatives liturgiques (R. Taveneaux, *La Vie quotidienne des jansénistes*, Paris, 1973, p. 129-131), rassembla une cinquantaine d'appels.

38) Au mieux, en 1717, l'appel n'a été interjeté que par 29 % des chanoines.

39) Tout double compte éliminé. Cela représente sûrement la majorité du clergé rural. A Paris, avec 703 signatures en 1717 provenant de 27 paroisses, les appelants étaient-ils majoritaires chez les séculiers ? Sans doute légèrement, notre seul point de repère étant les 1.200 séculiers présents à Paris en 1789 (J. Chagniot, *Paris au XVIII^e siècle*, Paris, 1988, p. 186).

40) Plus de 200 appelants à Reims, Châlons, Rouen, Tours, moins de 20 à Noyon, Sées, Bourges.

41) *Op. cit.*, t. II, vol. I, p. 533. Après avoir reçu la bulle en 1714, l'évêque, Louis de Clermont, poussé par son chapitre, interjeta appel en octobre 1718. Nivelles affirme ne pas avoir retrouvé les actes des curés.

42) D. Dinet, « Le jansénisme et les origines de la déchristianisation au XVIII^e siècle. L'exemple des pays de l'Yonne », *Du jansénisme à la laïcité*, Paris, 1987, p. 1-34.

43) Avant 1730, ce sont les seules zones partiellement acquises au jansénisme (au mieux Etampes : le tiers de l'archidiaconé).

44) A. Playoust-Chaussis, *op. cit.*, p. 101 le note aussi.

45) Pour les appelants de Lorraine, légèrement sous-estimés par Nivelles, on se reportera à R. Taveneaux, *op. cit.*, qui estime qu'il n'y a pas eu de « fièvre des appels », p. 297.

46) Zones réfractaires déjà repérées par E. Préclin, *Les Jansénistes...*, p. 84-85.

47) Louis d'Entragues, qui lui succéda, ne fut sacré qu'en juillet 1718 et ne résida pas. Décédé en août 1720, il ne fut remplacé qu'à l'été 1722 par Paul-Robert de Beaufort qui lutta contre les appelants (A. Jean, *Les*

Evêques et les archevêques de France de 1682 à 1801, Mamers-Paris, 1891, p. 83-84).

48) Autre insuccès, plus net encore, celui de Pierre de La Broue, évêque de Mirepoix (60 paroisses). Nivelles note : « quelques curés du diocèse ont adhéré », sans autre précision (t. II, vol. I, p. 27).

49) Saint-Simon, *op. cit.*, t. V, p. 536. Saint-Simon est partial. Il y a des doctes et des vertueux dans l'autre camp.

50) Arch. Dép. Yonne, G 1853, f° 360 indique, en 1715, 14 évêques contre la bulle. Outre les célèbres tergiversations du cardinal de Noailles, signalons celles de Tilladet à Mâcon, de Louis de Clermont à Laon, de Desmaretz à Saint-Malo, la rétractation de F. Hébert à Agen, « attaché de tout temps à M. le Cardinal de Noailles d'une manière particulière » (Nivelles, *op. cit.*, t. II, vol. I, p. 501), alors que Caylus à Auxerre, d'abord favorable à la bulle, rejoint le camp des appelants en 1717, peut-être pour se rapprocher de Noailles. Saint-Simon ne l'oublie pas et évoque sa « légère et courte complaisance pour la Cour et pour Mme de Maintenon qui l'avait placé » (*op. cit.*, t. VI, p. 461).

51) Aux évêques de Châlons, d'Agen, d'Auxerre, de Bayonne, de Dax (?) ajoutons Jegou de Kervilio à Tréguier, qui refusa de publier la bulle sans faire appel.

52) R. Taveneaux, *Le Jansénisme en Lorraine*, p. 287 et suivantes.

53) Après vérification grâce à J. Ferte, *La Vie religieuse dans les campagnes parisiennes. 1622-1695*, Paris, 1962, p. 397-408. Le phénomène joue déjà en 1717. A-t-il été encouragé discrètement par Noailles ou son entourage ?

54) Certains apparaissent comme prêtres dans les appels ultérieurs.

55) A Paris, 32 curés protestent contre l'exil de Soanen en 1728. En 1739, 13 étaient encore jugés jansénistes et 4 autres suspects par Lercari, chargé alors de la nonciature de France (F. de Dainville, « La carte du jansénisme à Paris en 1739, d'après les papiers de la nonciature », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1969, p. 113-124).

56) L'hypothèse d'un clergé janséniste plus cultivé n'a été vérifiée qu'à Montpellier (M.H. Froesche-Chopard, *Recherches sur les prêtres jansénistes du diocèse de Montpellier*, D.E.S., Paris-Sorbonne, 1966). Elle semble peu probable à Reims (D. Julia et D. Mc Kee, « Les confrères de Jean Meslier. Culture et spiritualité du clergé champenois au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LXIX, 1983, p. 84-85), où pourtant les appelants gradués sont exceptionnellement nombreux. A Auxerre et à Langres, les gradués ne sont guère du côté des appelants.

57) Le fait est confirmé par G. Michaux, « Les professions dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe aux XVII^e & XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, 1975, n° 1, p. 75. Dans la Congrégation de Saint-Maur, malgré leur nombre, les appelants ne sont pas majoritaires : environ 42 % des effectifs de 1717, calculés grâce à la *Matricule* de cet ordre (publiée par Dom Y. Chaussy, Paris, 1959).

58) Sur l'Oratoire, consulter l'article de W. Frijhoff & D. Julia cité à la note 22 et leur communication à ce colloque.

59) Ainsi pour les chartreux, légèrement sous-estimés par Nivelles (Voir C. Monget, *La Chartreuse de Dijon*, Montreuil-sur-Mer, 1898, t. II).

60) Dominicains exclus. Le Régent en faisait la remarque à Saint-Simon (*Mémoires*, t. V, p. 531).

61) Le cas de Castellane au diocèse de Senes paraît exceptionnel.

62) Malgré des confesseurs venant souvent de l'Oratoire... Les monastères les plus touchés par l'appel et le jansénisme furent certainement ceux de Troyes, d'où la fermeture du premier couvent en 1749.

63) A ce sujet : M.M. de Chantal-Gueudre, *Histoire de l'Ordre des Ursulines en France*, Paris, 1960, t. II, p. 433-505 (pour une première approche).

64) A l'Hôtel-Dieu d'Orléans, le nombre des opposantes à la bulle est

plus élevé que ne l'a mentionné Nivelles (*op. cit.*, t. II, vol. 2, p. 607), selon L. Gaillard, « Histoire des établissements hospitaliers d'Orléans », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t. IX, n° 72, 1986, p. 23.

65) *Op. cit.*, t. II, vol. I, p. 212-213.

66) *Ibid.*, t. II, vol. 2, p. 612. Une seule femme, épouse d'un magistrat mentionné, y figure. Aucun « grand nom » parmi les gens cités.

67) La volonté d'exploitation du miracle est patente dans plusieurs cas, ainsi dans l'affaire de Seignelay, conduite par l'évêque d'Auxerre, Caylus, en 1733 (D. Dinet, « Le jansénisme et les origines de la déchristianisation... », p. 22-23).

68) Nous y reviendrons dans une prochaine communication au séminaire de M. le Professeur P. Chaunu, de l'Institut, au Centre des civilisations de l'Occident moderne (Université de Paris-Sorbonne).

